

Description

Les plants en racines nues sont des végétaux cultivés en pépinière puis prélevés en période de repos végétatif, et plantés sans motte ni conteneur. Ils sont utilisés en génie végétal pour la stabilisation des sols, la végétalisation des berges, la restauration écologique et la lutte contre l'érosion. Les arbres et arbustes sont généralement plantés en bosquets dans les zones de berges aménagées/retravaillées sur les cours d'eau, plans d'eau et zones humides. Certains arbres peuvent également être plantés de façon plus solitaire sur certains aménagements. Les végétaux favorisent une alternance de zones d'ombres et de lumière.



Applications

Restauration écologique
Lutte contre l'érosion
Végétalisation

Caractéristiques techniques

Densité conseillée de 0,5 à 2 U/m² (selon espèces)

En racine nue, hauteur de 60 à 90 cm

Espèces (liste non exhaustive) :

- Arbres : Acer campestre (Erable champêtre), Acer platanoides (Erable plane), Acer pseudoplatanus (Erable sycomore), Fraxinus excelsior (Frêne commun), Prunus avium (Merisier), Pyrus malus (Pommier sauvage), Quercus robur (Chêne pédonculé), Ulmus minor (Orme champêtre), Salix alba (Saule blanc)
- Arbustes : Corylus avellana (Noisetier), Cornus sanguinea (Cornouiller sanguin), Crataegus monogyna (Aubépine monogyne), Euonymus europaeus (fusain d'Europe), Ligustrum vulgare (Troène commun), Prunus spinosa (Prunellier), Sambucus nigra (Sureau noir), Rosa canina (Eglantier), Ribes rubrum (Groseille rouge), Viburnum lantana (Viorne lantane), Viburnum opulus (Viorne obier)

Avantages

Créer une zone de transition entre le milieu aquatique et terrestre
Plus économique que les plants en conteneur
Lutte contre l'érosion très efficace

Facile et rapide de plantation
Améliore la biodiversité

Mise en œuvre

Stockage :

- À l'ombre et mettre en jauge jusqu'à la plantation

Préparation du terrain :

- Débroussailler et faucher si nécessaire
- Si le sol est compacté, ameublir la zone de plantation

Plantation :

- Tenir compte des zones de plantations : certaines espèces préfèrent le milieu de berge, d'autres les hauts de berge
- Creuser un trou (2 fois plus large et profond que le chevelu racinaire) à l'aide d'une pelle ou tarière par exemples
- Placer le plan bien droit avec les racines bien étalées. Le collet doit se situer au niveau du sol naturel
- Tasser autour des plants pour assurer un bon contact avec le sol et une résistance à l'arrachement
- Arroser copieusement le sol

Matériel complémentaire :

- Un manchon de protection et un disque de paillage, tous deux biodégradables (carton, chanvre, coco), sont conseillés pour protéger les plants dans l'attente de la reprise végétale.

